



# MAISON DU PROJET LES GRASSOIS DANS LA DYNAMIQUE

**A**u-delà de la découverte de l'espace d'accueil et d'informations sur le projet Martelly, Grassoises et Grassois ont répondu massivement présent à l'invitation du maire, le 6 février dernier, à l'occasion de l'inauguration de la Maison du Projet.

*“Je connaissais le vif désir de mes concitoyens pour une nouvelle dynamique nécessaire et profitable à notre ville. Cette dynamique était d'ailleurs la promesse que je leur ai faite lors des municipales de 2020. Martelly constitue un pas de plus dans cet objectif.*

*Je suis, bien sûr, fier de les voir si nombreux aujourd'hui car j'y vois le signe qu'ensemble nous avançons progressivement sur le bon chemin que nous avons choisi pour le futur de Grasse”.*

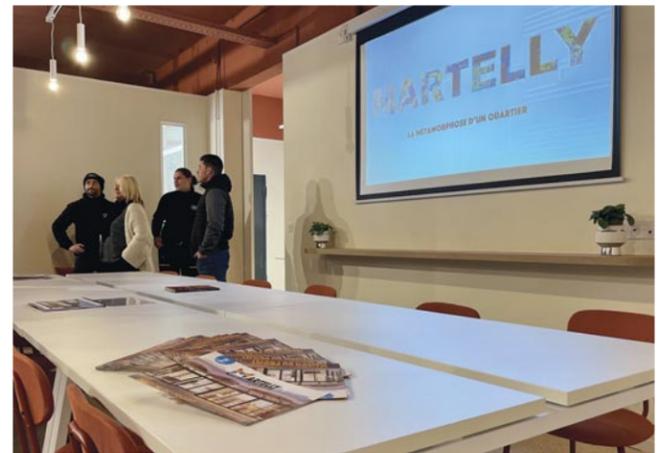
Ainsi, avec reconnaissance, Jérôme Viaud s'est exprimé avant d'ouvrir en grand les portes de la Maison du Projet à plusieurs centaines de Grassois curieux de découvrir plus de détails sur le devenir du secteur et, pour certains aussi, venus vérifier si les promesses étaient effectivement tenues, si les engagements (authenticité du site, développement durable et de l'environnement...) étaient respectés.



En présence de Jean-Marc Délia, sénateur des Alpes-Maritimes et vice-président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse, de nombreux élus, des acteurs de l'opération (architectes, promoteurs, urbanistes...), des services municipaux et de l'équipe de la SPL Pays de Grasse Développement, le public a pu apprécier les diverses surfaces destinées aux réunions, au co-working, aux rencontres avec les professionnels et, notamment, l'espace exposition équipé de maquettes, d'écrans vidéos, d'affiches et de nombreux documents illustrant les différentes phases de réalisation.

De longs échanges avec le maire ont également permis de mieux éclairer la population sur l'impact positif du renouvellement urbain qui, depuis l'exemple de Martelly, essaiera sur l'ensemble de la commune où de nombreuses autres initiatives contribuent et contribueront à doter Grasse des atouts nécessaires à un développement harmonieux et moderne, à un rayonnement profitable à l'économie et aux emplois, et à la qualité de vie de tous les Grassois dans un cadre soigné où tous les âges peuvent durablement s'épanouir

**La rédaction**



# Yassine Faraj : "Audacieuse et complexe, Martelly est une opération que nous sommes fiers d'accompagner"

L'homme est attachant, direct, sans détour... L'extrême qualité de ses réalisations n'a d'égal que sa complète humilité et son sens aigu du respect d'autrui. Yassine Faraj, président de Promofar, est à la tête d'un groupe qui compte plus de 400 collaborateurs directs et indirects mais ne compte plus les réalisations (programmes résidentiels, sociaux, ensembles commerciaux, bureaux...) qui ont fait son succès incontesté. Conscient de la complexité du projet Martelly mais fort des solutions durables apportées pour sa réussite, Yassine Faraj commente pour nous ce qu'il considère comme une opération indispensable pour l'avenir de Grasse.



qualité de l'habitat, des structures d'accueil touristiques et sociales du territoire de Grasse. Martelly est bien engagé. À la rentrée prochaine, nous entrerons dans la phase d'action avec les dépôts des permis de construire et, courant 2026, le démarrage des travaux.

### Pourquoi complexe ?

Il suffit d'observer une vue aérienne du secteur pour s'en convaincre. La création de ce lieu de vie revisité et modernisé comprenant du stationnement, des commerces, des logements, des logements sociaux, des bureaux et de l'hôtellerie, n'est pas facilitée par la topographie des lieux et encore moins par le lacis du trafic routier.

### Quelles solutions ?

Cela commence par le choix des opérateurs qui oblige à une synergie efficace et une bonne compréhension des problèmes rencontrés par chacun. Des collaborateurs de la SPL Pays de Grasse Développement, sous l'autorité des très professionnels Nicolas Tcherniatine, directeur, et Yann Clerc, chef de projet "Cœur de Ville", aux ingénieurs, aux urbanistes et aux architectes, tous s'impliquent dans la même dynamique.

En ce qui me concerne, cette synergie se concrétise par l'addition des savoir-faire complémentaires de trois intervenants : mon groupe Promofar, Eiffage et Primosud. Je me réjouis d'être entouré de partenaires de cette trempe ; chacun reconnu pour ses talents propres, sa solidité et la pertinence de ses solutions.

Ces avantages n'ont d'ailleurs pas échappé à la municipalité en sélectionnant ce groupement, après d'âpres négociations lors de la mise en concurrence qui a duré 6 mois. Nos architectes et ingénieurs respectifs (Atelier Jean Lorin et DP architecture) travaillent en étroite collaboration pour l'élaboration de solutions pérennes et pertinentes. Chacun travaille dans le même esprit pour créer des formes innovantes d'habitat et de services, des lieux de vie différents, connectés, respectueux de l'environnement et où la place de l'humain est centrale.

**Votre groupe et Grasse, une histoire de longue date...**  
Oui, une histoire qui dure depuis plus de 15 ans.

Dans les années 2010, nous avons réalisé "Le Palais Belvédère", un établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes dont une partie est réservée aux personnes désorientées ou atteintes d'Alzheimer.

La qualité du site, de nos prestations et de nos services nous ont d'ailleurs valu une reconnaissance nationale puisque "Le Palais Belvédère" fait, depuis sa création, office de référence dans toute la France.

À l'heure où la polémique enfle autour d'attitudes peu scrupuleuses dans certains EHPAD de France, je suis, bien sûr, fier de cette réussite pour le bien-être de nos résidents et l'image du groupe que je préside.



Fortement implanté dans le sud-est (Hautes Alpes, Alpes-Maritimes et Var) où il a signé de très nombreuses réalisations (quelque 1.000 logements, des commerces, des bureaux et même l'école Ferber en cours de réalisation à Nice), le groupe Promofar et ses partenaires Eiffage et Primosud ont en charge la restructuration interne du bâtiment Monoprix rénové et modernisé en hôtel de gamme 3 étoiles "Ibis Styles" du groupe Accor, avec commerces et logements. L'établissement, qui comprendra 84 chambres, devrait être livré en 2028. Par ailleurs, sur l'emprise de l'îlot Kalin, le groupement Promofar-Eiffage-Primosud réalisera le cinéma dont l'exploitation sera confiée à Cinéum. Nous reviendrons dans le détail sur cette opération dans une prochaine parution.

Une vue (non contractuelle) issue du concours lancé par la municipalité concernant le futur hôtel 3\*\*\* que le groupement Promofar-Eiffage-Primosud réalisera prochainement en restructurant l'actuel bâtiment Monoprix.

# POÉSIE URBAINE



## ACTE II

L'énorme succès rencontré par le festival de street art "Poésie Urbaine", qui s'est déroulé sur les murs du garage Rolland l'été 2024, donne lieu aujourd'hui à un plébiscite de la part des Grassois. Pascal Langlais et le célèbre graffeur Nasty, tous deux créateurs de l'événement, se livrent donc à l'organisation de la saison 2 qui se tiendra l'été prochain.

*"Plus de 3.000 visiteurs ont pu, l'an dernier découvrir des œuvres uniques alliant graffiti, installations et performances artistiques, explique Pascal Langlais, également commissaire d'exposition. Face à l'enthousiasme du public pour ce type d'événement nous sommes contraints de nous surpasser en proposant un programme de nature à surprendre par sa créativité et son originalité".*

C'est dans la plus grande discrétion que les organisateurs préparent l'édition 2025. Nous sommes parvenus tout de même à connaître le nom de quelques-uns des festivaliers (Aéro, Bungle Ced, César Malfi, Chanoir, Debza, Michaël Beerens, Nerone, Songe et, bien sûr l'illustre Nasty qui assure également la direction artistique) dont les œuvres émerveilleront le public et coloreront la ville l'été prochain.

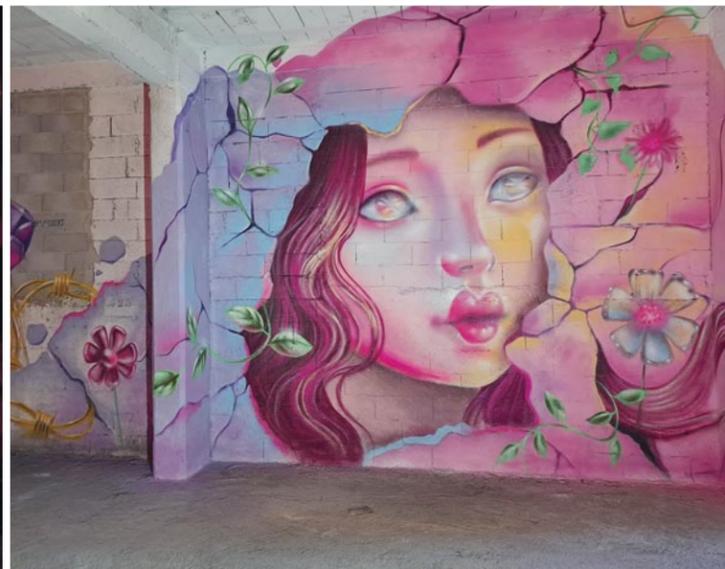


Sur la façade du parking Notre-Dame des Fleurs, l'œuvre gigantesque du peintre et illustrateur Seth.

Rappelons qu'au-delà de son originalité, ce festival participe à la dynamisation culturelle et au rayonnement de Grasse tout en renforçant le lien entre les habitants et la scène artistique contemporaine. Le soutien de la municipalité et des nombreux partenaires a également largement contribué au succès de "Poésie Urbaine" comme témoignent les organisateurs :

*"La contribution de l'équipe municipale et l'implication de son maire, Jérôme Viaud, ont permis d'assurer une organisation fluide et un soutien logistique sans faille. L'accueil des festivaliers, la qualité des infrastructures mises en place et la richesse de la programmation artistique sont autant de facteurs qui comptent pour la réussite d'événements de cette ampleur. Nous tenons à les en remercier vivement".* Place donc à l'édition 2025 de cet art qui remonte à la nuit des temps. Des dessins d'animaux ou des scènes de chasse de la préhistoire aux fresques de l'Antiquité, l'homme ne peut s'empêcher d'écrire son histoire et laisser son empreinte sur les murs. D'abord décrié avec l'apparition au siècle dernier du graffiti, "l'art bâtard des rues mal famées" a su s'imposer sur toute la planète et conquérir ses lettres de noblesse comme le prouve l'intérêt grandissant du public pour le festival "Poésie Urbaine" de Grasse.

### RETOUR EN IMAGES





*“La rumeur est la fumée du bruit” - Victor Hugo*

**VRAIES RUMEURS ET FAUSSES VÉRITÉS**

Petit morceau choisi de vraies rumeurs MAIS de fausses vérités qui circulent sur Internet et les réseaux sociaux ou qui nous sont parvenues par mail.

■ **Il n’y aura plus de transports en commun Place de la Buanderie.**  
**FAUX :** Faux et absurde. Il n’est nullement question de supprimer la desserte en transports en commun à l’amorce du quartier Martelly, et encore moins à proximité immédiate d’un futur équipement culturel structurant comme le cinéma. Le déploiement de plusieurs quais de bus sera étudié afin notamment de desservir la place de la Buanderie.

Afin d’être au plus proche des attentes des Grassois, la SPL Pays de Grasse Développement, aménageur de la ZAC Martelly, attend les retours de la concertation citoyenne pour les prendre en compte avant de lancer la consultation de maîtrise d’œuvre de la conception des espaces publics. La maîtrise d’œuvre urbaine pourra alors proposer des solutions, notamment sur la thématique circulation, stationnement et transports.

■ **“Pour ma part, je suis fier d’avoir pu travailler à éviter le pire pour ma cité, et d’avoir pu permettre l’obtention de ces modifications”**

Ainsi se termine la longue et indigeste diatribe (dont nous vous épargnons les fautes d’orthographe) rédigée par une personne qui prétend être le “sauveur” du projet Martelly. Preuve s’il en est que cette opération est attendue, surveillée, commentée. Elle retient l’intérêt légitime du plus grand nombre ; y compris de ceux qui aimeraient y prendre part quitte à s’inventer des prérogatives qu’ils n’ont pas et n’ont pas eues.

Pour toute réponse, nous renvoyons l’auteur de cette allégation fantaisiste à la fameuse fable de La Fontaine : le Renard et les Raisins.

Celle-ci (la plus courte écrite par le célèbre poète) illustre le déni comme réaction aux frustrations douloureuses issues des conflits entre besoin ou désir, et l’incapacité à les satisfaire.

*La morale de cette histoire : Quoique mesquin et lâche, il est plus facile, arrangeant et confortable de critiquer et de hair ce qu’on ne peut obtenir...*



**MARTELLY, L’ACTU AU FIL DU TEMPS**

Là encore on entend tout et son contraire. Aussi, concernant l’avancée des opérations et leur timing, nous préférons vous livrer les informations émanant de ceux qui font plutôt que de ceux qui prétendent savoir. Ci-après le calendrier prévisionnel validé par la SPL Grasse Développement concernant la façade du parking Notre Dame des Fleurs.

**ÉTÉ 2025**

Lancement de la procédure d’appel d’offres pour la conception des espaces publics

**JUILLET 2025**

Lancement de la procédure d’appel d’offres pour les travaux de la façade du parking Notre-Dame des Fleurs

**NOVEMBRE 2025**

Démarrage des travaux de la façade du parking Notre-Dame des Fleurs

**MAI 2026**

Livraison de la coque de couverture de la surface commerciale

**ÉTÉ 2026**

Pose de l’enseigne de la surface commerciale

**MARTELLY la gazette**  
 SPL PAYS DE GRASSE DÉVELOPPEMENT  
 4 rue de la Délivrance - 06130 Grasse

**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION**  
 Nicolas Tcherniatine  
**CONCEPTION**  
 JB Conseil  
**CRÉDIT PHOTO**  
 SPL Pays de Grasse Développement

**IMPRESSION**  
 Les imprimeries Macfly (Grasse)  
**DÉPÔT LÉGAL AVRIL 2025**  
 Magazine imprimé conformément aux critères de développement durable  
 Ne pas jeter sur la voie publique

L’ACTU MARTELLY SUR :  
**WWW.MARTELLY-GRASSE.FR**  
 MARTELLY EN UN CLIN D’ŒIL EN SCANNANT CE CODE AVEC VOTRE SMARTPHONE



**Votre avis compte !**

Vous avez des suggestions, des attentes, des interrogations ? N’hésitez pas à nous les transmettre.

Nom ..... Prénom ..... Tél. ....

Adresse : .....

E-Mail : .....

Suggestions, attentes, interrogations : .....

Coupon-réponse à compléter et à retourner à : **SPL Pays de Grasse Développement**  
**4 Rue de la Délivrance, 06130 Grasse**

Conformément aux dispositions de la loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données, vous disposez d’un droit d’accès, de rectification et d’effacement de vos données, ainsi que de limitation et d’opposition au traitement dans les conditions prévues dans le règlement 2016/679 du 27 avril 2016 et sous réserve d’autres réglementations applicables.

Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant à la direction SPL Pays de Grasse Développement en accompagnant votre demande de toute information permettant d’attester de votre identité :

Par email : [contact@martelly-grasse.fr](mailto:contact@martelly-grasse.fr) - Par courrier : Direction SPL Pays de Grasse Développement - 4 rue de la Délivrance - 06130 Grasse

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits “informatiques et libertés” ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.